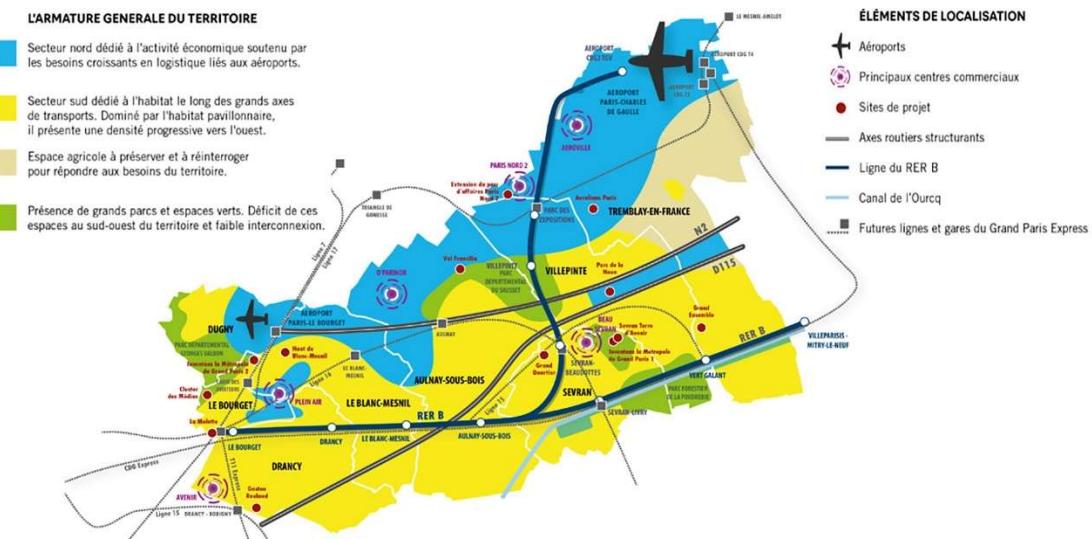


LE PLUI DE TERRES D'ENVOI RETOQUÉ

30 janvier 2026



Il y a quelques jours, nous avons reçu une lettre recommandée provenant de l'Établissement Public Territorial (EPT) Terres d'Envol (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte). En termes choisis, on nous faisait part d'une réalité élégamment habillée : le préfet avait rejeté le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), l'EPT devait revoir sa copie.

De ce rejet, nous ne sommes pas surpris, car malgré de petites améliorations comme le retrait obligatoire pour éviter que des fenêtres d'appartements donnent directement sur la rue (une aberration permise par un PLU communal bâclé en 2014), nous avons fait plusieurs communiqués indiquant les insuffisances notoires du PLUI en nous concentrant sur le cas d'Aulnay, en particulier le 24 mars 2022, à l'occasion de la première concertation, et le 23 mars 2024, nous avons relayé l'avis défavorable de l'Autorité Environnementale, avant d'appeler le 27 novembre 2024 les Aulnaysiens à participer à l'enquête publique.

Sur notre site, on pourra consulter l'avis déposé sur le site de l'enquête publique par Aulnay Environnement le 8 janvier 2025. Rappelons que du PLUI dépend notre PLU, et donc, l'aménagement de la ville, en particulier dans le contexte du dérèglement climatique, largement ignoré par le document.

Si ce rejet est sans surprise, une phrase de la lettre signé de **Bruno Beschizza, président de Terres d'Envol**, nous surprend franchement :

« Dès le lancement des études et de la concertation, je ne manquerai pas de vous en informer afin de vous associer pleinement à l'évolution du PLUi. »

Associer pleinement une association dès le lancement des études, voilà qui ne ressemble guère à la pratique habituelle à Aulnay, où rien n'est fait pour permettre de connaître l'avis des habitants, puisqu'en violation de la loi, les Conseils de Quartier ne sont plus réunis depuis longtemps. Non seulement Terres d'Envol est le dernier des 4 territoires de Seine Saint Denis à avoir entrepris son PLUI, ce qui a permis aux promoteurs d'abuser le plus longtemps possible du laxisme du PLU aulnaysien, mais en matière de concertation, notre territoire arrive encore bon dernier, avec une participation aux réunions de 74 personnes, soit 0,02 % de la population, alors que dans d'autres territoires on compte des centaines, voire des milliers de participants. Pour la phase de concertation, les autres communes de l'EPT ont organisé 42 réunions, contre une seule à Aulnay, dans un coin de Chanteloup, sans publicité ni vidéoprojecteur (5 participants, dont 3 d'Aulnay Environnement). Pour l'enquête publique, une seule réunion, à Aulnay.

LA MUNICIPALITÉ ÉLUE EN MARS VA-T-ELLE ENFIN SE DONNER LES MOYENS DE FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS À L'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE ?